

MÉMOIRE de
PLAIDOYER

JANVIER /
22

DOSSIER DE PLAIDOYER 2022



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	4
AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS	5
EMPLOI ÉTUDIANT	8
AMÉLIORER LE SOUTIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE	12
SOUTENIR LES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS	14



UNDERGRADUATES OF CANADIAN RESEARCH-INTENSIVE UNIVERSITIES (UCRU)

Créée en 2015, l'association Undergraduates of Canadian Research-Intensive Universities (UCRU) est une coalition d'associations étudiantes dont le mandat est de plaider en faveur d'un enseignement universitaire de premier cycle abordable, inclusif, accessible, de haut niveau, qui offre plus de possibilités de faire de la recherche de premier cycle. Pour en savoir plus sur l'UCRU, consultez www.ucru.info.

L'UCRU reconnaît que ses membres vivent, travaillent et étudient au Canada sur les territoires traditionnels et non cédés de nombreux peuples autochtones, notamment les Cris, les Dénés, les Métis, les Sioux, les Hurons-Wendats, les Attawandaron, les Anishinaabeg, les Haudenosaunee, les Lennis-Lenapes et les nombreux peuples distincts des Salish du littoral. L'UCRU s'engage à défendre les besoins des étudiants autochtones et à promouvoir l'autochtonisation, la décolonisation et la réconciliation dans nos communautés et au-delà.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS



Aide financière aux étudiants

- Éliminer de façon permanente l'intérêt sur les prêts étudiants fédéraux en dépensant 551,3 millions \$ en glissement annuel.
- Investir dans les bourses canadiennes aux étudiants afin d'augmenter de façon permanente le montant maximal à recevoir, le faisant passer de 3 000 \$ à 6 000 \$.
- Augmenter le seuil du Programme d'aide au remboursement de 30 000 \$ à 50 000 \$.

Soutenir les emplois pour les étudiants

- Créer des catégories de compétences spécialisées pour les étudiants étrangers dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse et du programme Emplois d'été Canada.
- Augmenter les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants étrangers et nationaux en réinvestissant 239,8 millions \$ dans le Programme de stages pratiques pour étudiants.
- Modifier la catégorie de l'expérience canadienne (Entrée express) de manière à ce que les étudiants étrangers puissent compter l'expérience professionnelle acquise à temps partiel pendant leurs études à temps plein pour l'obtention de la résidence permanente.

Améliorer le soutien en matière de santé mentale

- Faire des investissements ciblés dans des initiatives numériques en santé mentale centrées sur les étudiants et les jeunes en fournissant aux provinces un financement de contrepartie.

Soutenir les étudiants handicapés

- Élargir l'admissibilité aux subventions destinées aux étudiants handicapés de manière à y inclure les personnes souffrant de handicaps à long terme.
- Créer une catégorie spéciale d'établissements postsecondaires dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS

Investir dans les étudiants aujourd'hui pour une meilleure main-d'œuvre demain

L'UCRU s'est réjoui de l'annonce portant sur la renonciation à l'accumulation de l'intérêt sur les prêts fédéraux jusqu'en mars 2023, car cela apportera un soulagement essentiel aux étudiants¹. De plus, l'UCRU a également été ravie de voir les engagements pris par les partis politiques concernant l'élimination permanente de l'intérêt sur les prêts étudiants fédéraux lors de l'élection fédérale surprise de 2021^{2,3}. Par ailleurs, nous avons été heureux de voir les engagements concernant le doublement permanent des bourses canadiennes aux étudiants (BCE) en reconnaissant que l'adoption d'un système de subventions offre aux étudiants un soulagement financier majeur qui leur permettra de mieux contribuer à la main-d'œuvre et à l'économie canadiennes⁴.

Au Canada, le diplôme d'études postsecondaires moyen coûte environ 26 000 \$ sur quatre ans⁵. Selon que l'étudiant choisit un prêt à taux fixe ou à taux variable, il doit payer 2 600 \$ à 5 200 \$ en sus des 26 000 \$ pour financer ses études⁶. Pour de nombreux étudiants emprunteurs à revenu faible ou moyen, l'intérêt qu'ils paient en sur du principal crée une instabilité financière encore plus grande. Un étudiant moyen qui a commencé ses études il y a trois ans obtiendra son diplôme en avril en ayant cumulé une dette d'environ 17 500 \$, somme qui comprend le montant maximal de la bourse du Programme canadien de bourses aux étudiants⁷. Cette dette à intérêt supplémentaire, conjuguée à l'attention minimale accordée à l'augmentation des bourses, a des répercussions négatives sur l'économie canadienne, car elle dissuadera de nombreux diplômés récents de devenir propriétaires, de fonder une famille, ou les empêchera de rembourser d'autres dettes assez rapidement⁸.

RECOMMANDATION : Éliminer définitivement l'accumulation d'intérêts sur les prêts étudiants fédéraux en dépensant 551,3 millions \$ en glissement annuel.

L'intérêt sur les prêts étudiants posait déjà problème, mais la COVID-19 a exacerbé la nécessité pour le gouvernement fédéral d'augmenter les bourses accordées aux étudiants par le Programme canadien de bourses aux étudiants. Bien que le budget de 2021 prévoyait un allègement pour les jeunes diplômés, notamment par le biais du Programme d'aide au remboursement, il ne tient pas

¹ Gouvernement du Canada, ministère des Finances, budget de 2021, « Alléger la dette étudiante », p. 107, 19 avril 2021, source : <https://www.budget.gc.ca/2021/pdf/budget-2021-fr.pdf>.

² Parti libéral du Canada, « Avançons ensemble », p. 17, septembre 2021, source : <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2021/09/Plateforme-Avancons-ensemble.pdf>.

³ Nouveau Parti démocratique du Canada, « Oser mieux », p. 17, source : http://xfer.ndp.ca/2021/Commitments/Oser%20mieux%20-%20Engagements%20NPD%202021.pdf?_gl=1*1u4c0tw*_ga*MTUyNTQ5OTY0MS4xNjI5MjExNTAz*_ga_97QLYMLC56*MTYyOTM4MTEzOS4w.MTYyOTM4MTEzOS4w.

⁴ *Ibid.*

⁵ Statistique Canada, 2019, « Droits de scolarité des programmes menant à un grade, 2019-2020 », *Le Quotidien*, 15 juin 2011, source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190904/dq190904b-fra.htm>.

- ⁶ Gouvernement du Canada, 2019, « Estimateur de remboursement des prêts », source : <https://tools.canlearn.ca/csigs-scpse/dn-dn/crp-lrc/calculer-calculat-fra.do>.
- ⁷ Diane Galameau et Laura Gibson, « Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 », 25 août 2020, source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00005-fra.htm>.
- ⁸ Banque Royale du Canada, « The Cost of Credentials: The Shifting Burden of Post-Secondary Education in Canada », 18 juin 2018, source : <https://thoughtleadership.rbc.com/the-cost-of-credentials-the-shifting-burden-of-post-secondary-education-in-canada/>.

compte de l'épargne des étudiants. Selon un rapport particulièrement préoccupant, 68 % des étudiants craignent de puiser dans leur épargne à cause de la pandémie, ce qui aurait pour eux des répercussions financières à long terme, comme le report de l'achat d'une maison ou d'une voiture⁹.

RECOMMANDATION : Investir dans les bourses canadiennes aux étudiants afin d'augmenter de façon permanente le montant maximal à recevoir, le faisant passer de 3 000 \$ à 6 000 \$.

La suppression de l'intérêt et l'augmentation du plafond des bourses canadiennes aux étudiants auraient un coût élevé, mais la stabilité financière des étudiants sert le bien commun et doit toujours être perçue de cette façon. Par exemple, un rapport de Statistique Canada de 2017 nous montre que les femmes titulaires d'un baccalauréat gagnaient environ 60 % de plus que les femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires¹⁰. Le salaire médian d'une femme titulaire d'un baccalauréat étant de 68 342 \$, elle paierait en moyenne 14 777 \$ en impôts, contrairement à la femme titulaire d'un diplôme d'études secondaires, qui paierait en moyenne 7 000 \$ en impôts¹¹. Comme nous pouvons le constater, encourager les étudiants à faire des études postsecondaires est essentiel à la réussite macroéconomique du Canada. Par contre, l'intérêt sur les prêts étudiants constitue un facteur de découragement pour de nombreux jeunes qui espèrent faire des études postsecondaires. En outre, il est essentiel que les étudiants aient le temps de trouver un emploi stable et favorable avant de commencer à rembourser leur dette. Cela donnerait aux étudiants plus de temps pour stabiliser leur carrière sur le marché du travail canadien avant de devoir rembourser de grosses dettes.

RECOMMANDATION : Augmenter à 50 000 \$ le seuil d'aide au remboursement pour les bénéficiaires célibataires du prêt d'études canadien.

Des groupes d'étudiants se battent pour que l'intérêt sur les prêts étudiants soit définitivement supprimé et que l'on se tourne vers une aide financière sous forme de bourses. Des générations de défenseurs des droits des étudiants l'ont placé en tête de liste pour comprendre l'importance de rendre les études postsecondaires abordables et accessibles à tous. Le Canada doit rester l'*étalon-or* en matière d'enseignement postsecondaire et le leader mondial dans les secteurs qui exigent des diplômés à la formation poussée. Étant donné que l'élimination permanente de l'intérêt sur les prêts étudiants fédéraux et l'augmentation du seuil du Programme d'aide au remboursement sont des priorités du gouvernement fédéral, établies dans la lettre de mandat du ministre de la Main-d'œuvre, nous espérons voir l'inclusion de ces priorités dans le budget de 2022. Cette année, le gouvernement canadien peut entrer dans l'histoire en supprimant définitivement l'intérêt et en offrant aux étudiants des aides financières non remboursables telles que les bourses canadiennes aux étudiants ou le Programme d'aide au remboursement.

⁹ Statistique Canada, 2020, « Comment les étudiants du niveau postsecondaire au Canada sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19? », source : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020032-fra.htm?fbclid=IwAR2Fust6ZxtCuHmFNp29G2T8H_WPxmJ7UAmJKZx7FIGzzUveYsqpwNaHvro.

¹⁰ Statistique Canada, 2017, « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires », Recensement en bref, source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016024/98-200-x2016024-fra.cfm>.

¹¹ Ernest & Young, Calculatrice impôt personnel 2021, source : <https://www.eytaxcalculators.com/fr/2021-personal-tax-calculator.html>.

EMPLOI ÉTUDIANT

Préparer les étudiants à intégrer la main-d'œuvre de demain

L'expérience professionnelle acquise au secondaire peut grandement contribuer aux études de premier cycle de l'étudiant et plus tard à son parcours professionnel. Non seulement elle procure une expérience précieuse et des compétences pratiques, elle permet aussi à l'étudiant de découvrir différents domaines de travail et de s'orienter vers ses objectifs. Mais cela est particulièrement difficile pour les étudiants étrangers. Ceux-ci se heurtent à des difficultés particulières dans les études postsecondaires et le travail, difficultés exacerbées par la pandémie de COVID-19. Selon une enquête réalisée en 2020, 26 % des étudiants étrangers ont perdu leur source de revenus, tandis que 34 % ont eu du mal à payer leur loyer ou les services publics¹. Comme ils ne sont pas admissibles aux aides en cas de pandémie, telles que la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) et la Prestation canadienne d'urgence (PCU), leurs difficultés s'aggravent lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de travailler. Cela n'a pas lieu d'être.

RECOMMANDATION : Créer une catégorie de compétences spécialisées pour les étudiants étrangers dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse et du programme Emplois d'été Canada.

La Stratégie emploi et compétences jeunesse et les programmes de travail fédéraux Emplois d'été Canada jouent un rôle essentiel en fournissant aux étudiants des emplois et des possibilités d'apprentissage par l'expérience. Au 1^{er} août 2021, Emplois d'été Canada a créé à lui seul plus de 160 000 emplois pour les jeunes au Canada². Dans le budget de 2021, le gouvernement fédéral a réaffirmé son engagement à fournir davantage d'emplois aux étudiants en augmentant les dépenses dans ces programmes de travail fédéraux, dans l'espoir de créer 215 000 autres emplois de grande qualité³. Bien que cela ait énormément profité aux étudiants nationaux, les étudiants étrangers en sont actuellement exclus. À l'heure actuelle, pour être admissible à l'un ou l'autre des programmes, il faut être citoyen canadien, résident permanent ou avoir le statut de réfugié⁴. Cela en exclut la plupart, sinon la totalité, des étudiants étrangers. Les étudiants étrangers sont des membres précieux de nos collectivités. Ils contribuent à l'économie du Canada et devraient avoir la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle dans le cadre de programmes axés sur les étudiants.

Ils se heurtent à de nombreuses difficultés financières tout au long de leur séjour au Canada, ce qui rend encore plus difficile pour eux de rester après l'obtention de leur diplôme. Les frais de scolarité des étudiants étrangers sont généralement trois à cinq fois plus élevés que ceux des étudiants nationaux. Cela signifie que trouver un emploi est encore plus important pour les étudiants étrangers. En créant des catégories de compétences spécialisées pour les étudiants étrangers dans le cadre

¹ Sara Asalya, Akla Kumar, « Why Canada's COVID recovery needs to include international students », Toronto Star, 8 juillet 2021, <https://www.thestar.com/opinion/2021/07/08/why-canadas-covid-recovery-needs-to-include-international-students.htm>.

² « Le gouvernement crée un nombre record d'occasions d'emploi pour les jeunes et les étudiants du Canada », Cision, Emploi et Développement social Canada, 4 août 2021, <https://www.newswire.ca/news-releases/government-creates-record-number-of-job-opportunities-for-youth-and-students-across-canada-897072108.html>.

³ Budget fédéral de 2021, ministère des Finances du Canada, dernière modification le 19 avril 2021, <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/toc->

tdm-fr.html.

⁴ « Financement : Emplois d'été Canada – Évaluation de l'admissibilité », Emploi et Développement social Canada, Gouvernement du Canada, dernière modification le 27 décembre 2017, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada/evaluation-admissibilite.html>.

de la Stratégie emploi et compétences jeunesse et du programme Emplois d'été Canada, on donne aux étudiants étrangers la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle précieuse au Canada, tout en gagnant le salaire minimum vital.

RECOMMANDATION : Augmenter les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants étrangers et nationaux en réinvestissant 239,8 millions \$ dans le Programme de stages pratiques pour étudiants.

Le soutien du gouvernement aux programmes d'alternance travail-études et aux stages par le biais du Programme de stages pratiques pour étudiants est inestimable pour les perspectives de carrière des étudiants. Cependant, les employeurs n'ont pas accès à ces programmes lorsqu'ils embauchent des étudiants étrangers. Cela peut, lors de l'embauche, injustement favoriser les étudiants nationaux, privant les étudiants étrangers des mêmes précieuses expériences.

En plus de former les étudiants étrangers à la vie active, l'expérience professionnelle canadienne les prépare à demander un permis de travail après l'obtention de leur diplôme. Afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada, que la pandémie a aggravée, nous devons retenir les étudiants après l'obtention de leur diplôme⁵. Pour inciter les employeurs à embaucher les étudiants étrangers, l'UCRU recommande au gouvernement de poursuivre l'investissement de 239,9 millions \$ dans le Programme de stages pratiques pour étudiants et de créer une filière spécialisée d'emplois pour l'embauche d'étudiants étrangers, en plus des étudiants nationaux. Ce programme est essentiel pour multiplier les possibilités d'insertion professionnelle; il devrait être accessible à tous les étudiants.

RECOMMANDATION : Modifier la catégorie de l'expérience canadienne (Entrée express) de manière à ce que les étudiants étrangers puissent compter l'expérience professionnelle acquise à temps partiel pendant leurs études à temps plein pour l'obtention accélérée de la résidence permanente.

L'UCRU estime que l'immigration contribue de façon importante à la culture et à la prospérité économique du Canada. À la fin de leurs études au Canada, les étudiants étrangers connaissent bien leur collectivité, possèdent une précieuse expérience professionnelle et souhaitent souvent rester et intégrer la main-d'œuvre canadienne. Ils se heurtent cependant à de nombreux obstacles pour obtenir la résidence permanente. À l'heure actuelle, l'expérience professionnelle acquise pendant les études à temps plein ne peut pas être comptabilisée dans le calcul de la résidence permanente de l'étudiant⁶. De plus, COVID-19 a posé aux étudiants étrangers des difficultés particulières qui affecteront leur capacité à obtenir la résidence permanente après l'obtention de leur diplôme. Pour les étudiants étrangers, la hausse des frais de scolarité, les inquiétudes que suscite la nécessité de voyager pour poursuivre leurs études et le rétrécissement du marché de l'emploi sont autant de facteurs qui compliquent leur installation au Canada après l'obtention de leur diplôme.

Près de 50 % des étudiants étrangers interrogés en 2015 travaillaient à temps plein ou partiel pour payer leurs études⁷. Le fait que cette expérience professionnelle ne compte pas dans l'obtention de la résidence permanente allonge leur parcours vers la résidence. Si cette restriction est levée, les étudiants étrangers pourraient obtenir la résidence permanente avant ou peu après l'obtention de leur diplôme, selon le moment où ils en feraient la demande. Cela ne ferait que les inciter davantage à rester et à travailler au Canada une fois leurs études terminées.

⁵ Maan Alhmedi, « Ontario government seeking to double skilled immigrants to address labour shortage », Global News, 4 novembre 2021, <https://globalnews.ca/news/8349542/ontario-double-skilled-immigrants-labour-shortage/>.

⁶ « Admissibilité à la catégorie de l'expérience canadienne (Entrée express) », Immigration et Citoyenneté, gouvernement du Canada, dernière modification le 7 janvier 2021, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/categorie-experience-canadienne.html>.

⁷ Marc Frenette, Yuqian Lu, Winnie Chan, « L'expérience d'études postsecondaires et les premiers résultats sur le marché du travail des titulaires de permis d'études internationaux », Statistique Canada, 20 septembre 2019, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019019-fra.htm>.

AMÉLIORER LE SOUTIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Créer des systèmes de soutien numérique durables pour éliminer les obstacles à la réussite des étudiants

La pandémie de COVID-19 a eu des incidences négatives à long terme sur les étudiants et les jeunes. Dans une enquête menée en mai 2020 par l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE), la grande majorité des étudiants postsecondaires (70 %) disaient se sentir stressés, anxieux ou isolés¹. Dans la même enquête, 60 % des étudiants se disaient inquiets au sujet de la pandémie, et 82 % s'inquiétaient pour leur avenir². Selon une étude réalisée avant la pandémie, près de 64 % des étudiants d'âge universitaire avaient l'impression que la situation était désespérée, plus de 88 % se sentaient dépassés, 69,6 % se sentaient seuls et 51,6 % étaient tellement déprimés qu'ils avaient du mal à fonctionner³. Au début de la pandémie, les administrateurs scolaires ont également noté dans une enquête que l'anxiété avait augmenté parmi les étudiants. Par conséquent, la pandémie a exacerbé la crise de santé mentale chez les jeunes Canadiens, et plus particulièrement chez les étudiants postsecondaires. La promotion de services numériques facilement accessibles dans le domaine de la santé mentale est une solution primordiale à bon nombre des problèmes de santé mentale, qu'ils soient liés à la COVID-19 ou non, dont souffrent les étudiants et les jeunes.

Bien que le budget de 2021 prévoit 100 millions de dollars sur trois ans pour des initiatives en matière de santé mentale visant à soutenir les populations marginalisées, les jeunes et les travailleurs de première ligne, il existe des obstacles évidents à l'accès aux services de santé mentale classiques, surtout pour les étudiants. Ces obstacles comprennent les longs délais d'attente, la pénurie de professionnels de la santé mentale, les barrières culturelles et linguistiques et les préoccupations liées à la stigmatisation. Le fait de vivre en milieu rural constitue également un obstacle important pour de nombreux Canadiens qui souhaitent accéder à des services de soutien en santé mentale.

RECOMMANDATION : Faire des investissements ciblés dans des initiatives numériques en santé mentale centrées sur les étudiants et les jeunes en fournissant aux provinces un financement de contrepartie.

Le soutien numérique en matière de santé mentale constitue une solution clé à ces obstacles, car il offre aux jeunes une solution de rechange plus accessible et les personnes ayant des problèmes préexistants se voient accorder la priorité. Ces services de soutien permettent également d'étendre l'accès aux Canadiens vivant dans les zones rurales. Il est essentiel que l'aide numérique à la santé mentale soit incluse dans la couverture médicale universelle, car les jeunes, en particulier les étudiants, n'ont pas toujours la possibilité de payer de leur poche pour une telle aide. Pour créer des systèmes

de soutien numérique durables à long terme pour les étudiants, il est essentiel d'investir de manière ciblée dans des initiatives numériques en santé mentale centrées sur les étudiants et les jeunes en fournissant aux provinces un financement de contrepartie. Faire participer les étudiants en tant que partie prenante à ce débat, fournir un financement en travaillant avec les provinces et doter les étudiants des ressources nécessaires pour combattre les problèmes de santé mentale dès leur apparition constituent tous des investissements nécessaires pour améliorer la santé mentale des étudiants.

-
- ¹ Alliance canadienne des associations étudiantes, s.d., « Campus Mental Health the impact of covid-19 on post ... », <https://campusmentalhealth.ca/source> (22 décembre 2021) : http://www.campusmentalhealth.ca/wp-content/uploads/2021/06/CICMH_COVID-19_Impact_Infosheet_EN.pdf.
- ² Recherche et développement, conseil scolaire Toronto District School Board, s.d., « Back to school: Supporting transitions and RE ... », [tdsb.on.ca](https://www.tdsb.on.ca), <https://www.tdsb.on.ca>, source (25 décembre 2021) : <https://www.tdsb.on.ca/Portals/0/docs/Presentation%20from%20Lets%20Connect%20Session%202.pdf>.
- ³ Synopsis, printemps 2019, ASEUCC, https://www.acha.org/NCHA/NCHA_Home, s.d., source (1^{er} janvier 2022) : <https://www.cacuss.ca/files/Research/NCHA-II%20SPRING%202019%20CANADIAN%20REFERENCE%20GROUP%20EXECUTIVE%20SUMMARY.pdf>.

SOUTENIR LES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Veiller à ce que les élèves obtiennent les soutiens dont ils ont besoin pour étudier

Le gouvernement fédéral dispose actuellement de deux programmes d'aide financière visant à améliorer l'accès des étudiants handicapés aux études postsecondaires, à savoir la Bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente et la Bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente. Les deux ne sont actuellement accessibles qu'aux étudiants ayant une invalidité permanente ^{1,2}.

Cela exclut une partie importante des étudiants dont le handicap n'est pas classé dans la catégorie « invalidité permanente ». Beaucoup d'entre eux souffrent d'affections chroniques, incurables, qui affecteront leur fonctionnement pendant au moins cinq ans, mais les limitations fonctionnelles que ces affections provoquent peuvent fluctuer dans le temps sous l'effet de différents traitements visant à améliorer la qualité de vie. Ces étudiants se heurtent aux mêmes obstacles financiers, sociaux et scolaires que leurs camarades souffrant d'une invalidité permanente.

De nombreuses données probantes indiquent que les étudiants handicapés font toujours face à des obstacles inévitables, et que le manque de soutien (financier ou autre) diminue le nombre d'entre eux qui finissent leurs études postsecondaires³. Ils se retrouvent alors avec des dettes considérables sans bénéficier de la hausse de revenu qui accompagne le diplôme. En limitant les mesures de soutien aux handicaps « permanents » ou « à vie », on ne tient pas compte de l'effet que peut avoir le fait d'être handicapé à n'importe quel moment des études postsecondaires sur la capacité de l'étudiant à faire la transition entre l'école secondaire et les premières étapes de l'indépendance.

RECOMMANDATION : Élargir l'admissibilité aux subventions destinées aux étudiants handicapés de manière à y inclure les personnes souffrant de handicaps à long terme.

L'élargissement des critères d'admissibilité aux étudiants ayant un handicap chronique ou de longue durée et la création de programmes visant spécifiquement les étudiants ayant un tel handicap leur donneront un certain nombre de ressources et d'appuis dont ils ont besoin pour suivre des études postsecondaires en portant un fardeau discriminatoire réduit. Cela crée en soi de meilleurs résultats socio-économiques et une plus grande capacité à contribuer à l'économie du Canada. Le handicap est l'un des principaux facteurs de risque pour les étudiants susceptibles d'avoir encore des dettes trois ans après l'obtention de leur diplôme, ce qui démontre l'importance d'un soutien adéquat au profit des étudiants pour les rendre autonomes à long terme⁴.

¹ Canada, ministère de l'Éducation et Développement social, 30 juillet 2021, « Bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente », Canada.ca, source (1^{er} janvier 2022) : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/education/bourses-etudes/invalidite.html>.

² Canada, S., 30 juillet 2021, « Bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente »,

- Bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente, Canada.ca, source (1^{er} janvier 2022) : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/education/aide-etudiants/bourses-prets/equipement-services-invalidite.html>.
- ³ Chatoor, K., 2021, « Obtention de titres d'études postsecondaires par les étudiants handicapés de l'Ontario et leurs résultats », Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, source (21 décembre 2021) : <https://heqco.ca/fr/pub/obtention-de-titres-detudes-postsecondaires-par-les-etudiants-handicapes-de-lontario-et-leurs-resultats/>.
- ⁴ D. Galarneau et L. Gibson, 25 août 2020, « Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaires au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 », source (1^{er} janvier 2022) : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00005-fra.htm>.

RECOMMANDATION : Créer une catégorie spéciale d'établissements postsecondaires dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité.

La création d'une catégorie spéciale pour les établissements d'enseignement postsecondaire permettra aux établissements, aux associations d'étudiants et aux étudiants d'apporter des changements tangibles à leurs cités universitaires. Un financement spécifiquement destiné à garantir l'accès des étudiants aux espaces d'apprentissage et à l'éducation est vital. De telles mesures sont admissibles au Fonds pour l'accessibilité par les catégories qui y existent déjà, mais cela n'est pas explicitement mentionné sur le site Web du gouvernement du Canada, faisant manquer des occasions aux personnes qui en ont besoin.

L'UCRU estime que le fait de réserver des fonds qui favorisent l'accessibilité incitera les dirigeants des cités universitaires à trouver les possibilités d'améliorer ces cités. Le soutien aux initiatives locales est essentiel pour créer un environnement plus accessible au Canada et dans le domaine de l'éducation. Actuellement, les bureaux des personnes handicapées ne sont pas équipés pour effectuer ce genre de travail. Le fait d'allouer des fonds spécifiquement aux projets postsecondaires incitera à demander ces fonds et à s'en servir.



PERSONNES-RESSOURCES

Eunice Oladejo

Secrétaire-trésorière de l'UCRU

519-661-3574

externalaffairs@westernusc.ca

www.ucru.info

Saad Shoab

Vice-président de l'UCRU

778-861-5857

vpexternal@ams.ubc.ca

www.ucru.info